



## credit en commun apres divorce

Par **carolinenu**, le **01/10/2019** à **11:16**

bonjour

je suis divorcé depuis fevrier 2019 mais nous avons des prets en commun Mr travail et gagne environ 1800 euro par mois il a une maison et une voiture quasi nouvelle peugeot 508

moi je suis interimaire j'habite chez mon compagnon et j'ai une clio en LOA

la maison lui appartient mais pendant notre vie commune on a eu quelques soucis financier et nous avons fait un regroupement de dettes aux deux nom .

maintenant Mr ne peut plus payer il a fait un surendettement à la banque de france et il semblerait que les cranciers vont se retourner contre moi

je me sens pas de payer pour une maison et une voiture que lui utilise

que puis je faire

merci par avance pour une réponse

Caroline

Par **morobar**, le **02/10/2019** à **14:42**

Bonjour,

Il faut impérativement séparer les patrimoines avant le prononcé du divorce.

Il ne vous reste plus qu'à contacter l'avocat qui vous a assisté pour y parvenir.